

Anthropologie et Sociétés



Suzanne BERNUS, Pierre BONTE, Lina BROCK et Hélène CLAUDOT (éds) : *Le fils et le neveu, Jeux et enjeux de la parenté touarègue*, Cambridge University Press et Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Cambridge et Paris, 1986, 345 p., cartes, illustrations, index, biblio.

Jean-Claude Muller

Correspondances : la construction politique de l'objet esthétique
Volume 10, Number 3, 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006373ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/006373ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)
1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Muller, J.-C. (1986). Review of [Suzanne BERNUS, Pierre BONTE, Lina BROCK et Hélène CLAUDOT (éds) : *Le fils et le neveu, Jeux et enjeux de la parenté touarègue*, Cambridge University Press et Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Cambridge et Paris, 1986, 345 p., cartes, illustrations, index, biblio.] *Anthropologie et Sociétés*, 10(3), 204–205. <https://doi.org/10.7202/006373ar>

Suzanne BERNUS, Pierre BONTE, Lina BROCK et Hélène CLAUDOT (éds): *Le fils et le neveu. Jeux et enjeux de la parenté touarègue*, Cambridge University Press et Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Cambridge et Paris, 1986, 345 p., cartes, illustrations, index, biblio.

Voici un ouvrage qui nous présente en même temps un matériel ethnographique très important et de nouvelles perspectives d'analyse des systèmes fortement endogames. La parenté touarègue était jusqu'ici fort mal connue et on s'aperçoit aujourd'hui, après une vingtaine d'années de recherches patientes sur différents groupes constituant cette ethnie, qu'on doit plutôt parler *des* systèmes de parenté touaregs que d'un système unique. C'est à l'étude de la parenté et du mariage dans l'aire touarègue qu'est consacré ce livre, résultat d'un symposium tenu en 1980. Il contient dix contributions, dont quatre signées des éditeurs du volume ainsi que des textes de A. Bourgeot, D. Casajus, J. Drouin, M. Gast, E. Guignard et C. Oxby, le tout précédé d'une synthèse, perceptive et nuancée, par Pierre Bonte, de ce qui a déjà été accompli et des perspectives théoriques maintenant à envisager dans de nouvelles recherches sur le terrain. Ce livre ne se veut pas un traité définitif de la parenté touarègue mais une sorte de rapport d'étape et, à ce titre-là seulement, il est déjà proprement fascinant. Toutes les contributions sont de très haute qualité — les textes ont été repris et retravaillés pour publication à la lumière les uns des autres — et l'information purement ethnographique de ces étranges systèmes explique pourquoi le sous-titre est intitulé *Jeux et enjeux de la parenté touarègue*.

Le premier enjeu est le statut épistémologique des terminologies de la parenté. La première constatation qui se dégage du volume est que les diverses terminologies ne correspondent pas, ou ne sont pas des reflets de la structure politique et qu'il vaut mieux les voir comme un système de variations sur une base sémantique commune qui permute un petit nombre d'éléments. L'approche linéaire, héritée de Morgan, ne serait pas adéquate ici, bien que les Touaregs sachent fort bien jongler avec la filiation unilinéaire pour les hommes, les femmes, les descendants de deux frères ou de deux sœurs, ou encore les descendants d'une sœur et d'un frère. En fait, l'endogamie permet de jouer avec toutes sortes de liens, tant linéaires que plus proprement cognatiques. P. Bonte et H. Claudot, en crypto-kroeberiens, dressent une table de variations structurelles des systèmes terminologiques jusqu'ici recueillis mais disent aussi que la prochaine étape devrait être l'étude des corrélations — ou non — de la terminologie avec la structure sociale globale.

Les auteurs semblent être tous d'accord avec le fait que le principe de bifurcation est central pour expliquer les variations des terminologies mais ils adoptent des stratégies différentes pour rendre compte de la structure matrimoniale et là réside le second enjeu théorique. Les Touaregs sont fortement endogames, comme déjà souligné; il y a peu de prohibitions et l'on épouse toutes les sortes de cousines, parallèles ou croisées, avec une préférence avouée au niveau du modèle pour la cousine croisée matrilatérale. Mais il existe aussi une injonction de se marier dans un groupe restreint basé surtout sur la résidence, la *tawsit*, et la cousine matrilatérale peut être tout aussi bien une autre sorte de cousine selon le chemin généalogique choisi pour expliciter la relation puisque tout le monde est parent de plusieurs façons. Le premier groupe d'auteurs (Casajus, Guignard et, partiellement, Claudot) tente d'expliquer les mariages touaregs par la théorie de l'alliance et de l'échange, directement tirée de Lévi-Strauss bien qu'avec quelques modifications. Ces interprétations rendent compte de certains faits mais elles ne peuvent éclairer les autres et l'utilisation de l'alliance et de l'échange pose certainement « autant de problèmes qu'elle n'en résout », le premier étant la nature des unités échangistes (lignées? « tentes »?) et le second revenant à se demander comment concilier l'échange généralisé en tant que modèle avec la réalité qui est d'épouser toutes les sortes de cousines. Ces modèles échangistes sont donc partiels bien qu'ils mettent en valeur et permettent d'expliquer bien des traits du mariage mais là encore on se demande s'ils représentent le modèle indigène ou celui du chercheur. C'est pourquoi l'autre groupe d'ethnologues (Bonte, Brock et Claudot qui se situe à cheval entre les deux groupes) préfère utiliser un autre modèle qui fait davantage appel aux catégories locales telles qu'utilisées dans le système terminologique. Les distinctions entre croisés et parallèles, entre filiation matrilinéaire et patrilinéaire interviennent-elles autant que les anthropologues le croient *a priori*? Le caractère cognatique de la parenté touarègue et son système classificatoire n'est-il pas très différent des systèmes

linéaires que l'on trouve dans les systèmes élémentaires de la parenté ? Le mariage avec la cousine croisée matrilatérale, noyé qu'il est dans toutes les autres possibilités de mariages avec toutes les cousines, relève-t-il encore des structures élémentaires ou l'ensemble ne doit-il pas être inscrit fermement dans les structures complexes ?

On voit bien que ce sont des questions de base, essentielles, que se posent ces auteurs. C'est toute la façon qu'ont les anthropologues d'attaquer conceptuellement la parenté qui est ici remise en question. Pierre Bonte se demande également si, en regard du mariage, l'opposition donneurs/receveurs a un sens dans ce contexte et si le concept d'échange a valeur opératoire pour expliquer ces systèmes. L'argumentation me semble convaincante. En effet, « les choix matrimoniaux se posent ainsi en termes de stratégies... qui ne peuvent être interprétées en termes de parenté mais qui font intervenir de multiples référents : résidence, coopération, transmission des biens et des titres, acquisition ou rétention du pouvoir ». Ces éléments, différemment dosés dans chaque groupe touareg, expliqueraient la différence des types de mariage qu'on y trouve. C'est en utilisant ce canevas, comme l'appelle Bonte, que l'on pourra faire avancer la théorie et la compréhension de ces sociétés. Cette opération est déjà commencée et les résultats semblent bien montrer que c'est la voie la plus féconde. Il ne s'agit pas d'une nouvelle théorie générale de la parenté mais de repenser les systèmes cognatiques et endogames, ou du moins certains d'entre eux, dans leurs propres termes, en somme d'en pénétrer la logique *sui generis*.

La nature du groupe de base touareg, la *tawsit*, pose également des problèmes car les Touaregs s'expliquent eux-mêmes en termes de groupe de descendance unilinéaire alors qu'en réalité la *tawsit* serait plutôt un groupe de filiation indifférenciée ou cognatique. C'est ce que soutiennent certains des contributeurs mais il est aussi vrai que les Touaregs utilisent la patri- et la matrilinearité de façon fort subtile et complexe pour des questions d'héritage de biens et de statuts, ce qui en fait aussi des systèmes linéaires, mais certes dans un autre sens que celui qu'on réserve aux systèmes lignagers classiques. La question reste ouverte mais je me rangerais plutôt du côté de ceux qui décrivent la *tawsit* comme un groupe cognatique. Cependant, ce terme n'est qu'une étiquette et il ne nous dit rien en lui-même ni ne nous renseigne sur son fonctionnement. Si je préconise ce terme, c'est à cause de sa caractéristique fondamentale d'endogamie, parce que tout le monde y est parent par plusieurs chemins et parce qu'on peut utiliser une multitude de stratégies matrimoniales. Mais ces querelles terminologiques ne sont finalement pas très importantes et, sur le fond, les auteurs s'accordent.

Le livre pose encore quelques jalons sur les relations entre parenté et organisation politique et sociale. La société touarègue est stratifiée et hiérarchisée et ceci s'exprime largement en termes de parenté. Cependant, la plupart des études n'analysent qu'une strate et d'autres travaux seront nécessaires pour nous donner une image plus complète. Cependant, le présent ouvrage, malgré son caractère fragmentaire avoué, est remarquable par les questions qu'il pose et les solutions que proposent les auteurs. Il s'agit d'un regard neuf sur un type de société dont la théorie est encore en grande partie à faire. C'est dire qu'il devrait intéresser tous les ethnologues qui s'occupent de parenté. Je ne suis pas en général un amateur de rapports d'étapes mais je ferais une exception pour celui-ci; il me semble venir à point et les auteurs ont bien fait de publier leurs résultats, même provisoires, car la réflexion est déjà bien assez avancée pour qu'elle implique un public beaucoup plus large que les seuls chercheurs concernés. La parenté a été souvent proclamée morte et enterrée mais, comme le phénix, elle ne cesse de renaître de ses cendres et le présent recueil fait partie de ces recherches de pointe qui, curieusement, rejoignent certaines interrogations que plusieurs autres chercheurs, ailleurs, se posent sur d'autres systèmes, par exemple les systèmes dravidiens. C'est, encore une fois, souligner l'importance théorique de ce livre.

Jean-Claude Muller
Département d'anthropologie
Université de Montréal